



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de mai 2018

Mot du préfet

Lors de sa séance du conseil du 15 mai 2018, la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté **son rapport financier 2017**. Le bilan s'avère positif, car l'excédent de fonctionnement affiche un surplus de 482 314 \$, provenant principalement de projets reportés en 2018 et de dépenses moindres.

De ce surplus, 313 803 \$ ont été affectés pour réaliser des projets majeurs. Par exemple, 143 112 \$ seront consacrés à **compléter la Véloroute de la Chaudière dans le secteur de la Nouvelle-Beauce**. En d'autres mots, ce montant permettra de construire le dernier tronçon de piste cyclable reliant la MRC de La Nouvelle-Beauce à la MRC Robert-Cliche, en vue de rejoindre éventuellement la piste cyclable existante dans la MRC de Beauce-Sartigan.

Je suis convaincu que la gestion rigoureuse de nos finances aura des retombées positives sur l'ensemble de la Nouvelle-Beauce grâce à la réalisation d'autres projets qui la feront rayonner.

Gaétan Vachon

Survol de la séance régulière du 15 mai 2018

Monsieur Gaétan Vachon : récipiendaire de l'Ordre du mérite du regroupement des commissions scolaires de Chaudière-Appalaches

Le 15 mai, M. Gaétan Vachon, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce et maire de Sainte-Marie, s'est vu décerner la médaille de l'Ordre du mérite du regroupement des commissions scolaires de Chaudière-Appalaches. Cette distinction met en valeur une personnalité publique qui s'est démarquée pour son engagement soutenu envers le développement éducationnel dans son milieu.

On y a notamment souligné la participation de monsieur Vachon à la Table éducation de la Nouvelle-Beauce, à la réalisation du terrain de football et de soccer synthétique ainsi qu'à la mise sur pied du campus collégial du cégep Beauce-Appalaches à Sainte-Marie. Félicitations!

Rénovations majeures sur la Véloroute de la Chaudière

Cet été, des travaux majeurs de rénovation seront effectués sur la Véloroute de la Chaudière dans le secteur de la Nouvelle-Beauce, notamment :

- L'achèvement des travaux amorcés en 2017 à Sainte-Marie et à Scott (drainage, pose de revêtement bitumineux, remplacement des clôtures et lignage);
- l'ajout de mobilier urbain dans les haltes existantes;
- l'ajout d'une petite halte dans le secteur de la route Cameron;
- l'ajout de bornes kilométriques et de bornes de réparation de vélo;
- et la réfection de la chaussée partagée dans le rang de la Rivière à Saint-Isidore.

Sachez que la période de travaux n'aura que peu de répercussions sur la circulation sur la Véloroute.

Réouverture officielle de la Véloroute de la Chaudière

C'est le 15 mai dernier qu'a eu lieu la réouverture officielle de la Véloroute de la Chaudière! Nous souhaitons amorcer cette saison en rappelant aux utilisateurs de la piste cyclable le code de bonne conduite ainsi que les règlements à suivre pour que tous puissent y vivre une expérience agréable.

Code de bonne conduite

- **Circulez de manière prudente, respectueuse et sécuritaire.**
- Respectez les panneaux de signalisation.
- Dégagez la piste lors de vos arrêts.
- Roulez à la file indienne lorsque vous circulez en groupe.
- Respectez les riverains en ne flânant pas près des maisons.
- Jetez vos déchets dans les endroits prévus à cette fin.
- Évitez de circuler sur la piste cyclable le soir, pour votre propre sécurité, car la Véloroute n'est pas éclairée.
- À la demande d'un patrouilleur, identifiez-vous de façon satisfaisante.

Règlements

Il est interdit :

- De circuler avec des animaux, même en laisse. Seuls les chiens d'assistance sont autorisés.
- D'utiliser des écouteurs ou un baladeur en circulant à vélo.
- De faire des courses, de la vitesse excessive et d'autres mouvements brusques.
- De circuler avec un véhicule tout-terrain (VTT), une motocyclette ou tout autre véhicule motorisé sauf les véhicules pour personnes à mobilité réduite.
- De camper et de faire un feu dans les haltes et sur la piste cyclable.

Sur ces consignes, nous souhaitons une belle saison dans la Nouvelle-Beauce aux cyclistes, aux marcheurs, aux planchistes et aux patineurs à roues alignées!

Bienvenue à www.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon

Agente aux communications et rédactrice

MRC de La Nouvelle-Beauce

cynthiagagnon@nouvellebeauce.com

Tél. : 418 387-3444, poste 4161

Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet